



## « Les cadres professionnels de la médiation sociale et la démarche de certification à la norme métier »

Jeudi 6 février de 9h30 à 12h, à l'IREV - LILLE

Publiée en 2016, la norme AFNOR « médiation sociale » constitue un cadre de référence commun à l'ensemble des acteurs de la médiation sociale. En garantissant la qualité des interventions sur le terrain, elle contribue à la reconnaissance du métier. Les services de médiation sociale ont désormais la possibilité d'obtenir une certification à la norme.

Vous êtes un **opérateur de médiation sociale**  
(association, service municipal) :

- **Valoriser le professionnalisme et la qualité de vos interventions**

*Contribuer à pérenniser les financements de vos partenaires*

*Communiquer auprès des usagers*

*Se distinguer des activités non professionnelles de médiation*

- **Vous inscrire dans une démarche d'amélioration continue**

*Enrichir vos pratiques*

*Inscrire votre action dans une démarche d'évaluation et de qualité*

- **Contribuer à la reconnaissance et à la structuration du métier**

*Consolider une identité professionnelle commune*

*Conforter les actions et le statut des médiateurs sociaux*

Vous êtes un **partenaire du secteur** (institution, entreprise, collectivité) :

S'assurer de la **qualité** et du **professionnalisme** du service de médiation

**Communiquer** auprès des usagers

Une Mission soutenue par :





## Déroulé de la matinée

France Médiation, qui sommes- nous ?

La Norme Médiation sociale, Quésako ?

Qu'est-ce que la certification et que peut-elle m'apporter ?

Quels sont les avantages de s'engager dans un processus de certification ?

Le cycle d'accompagnement proposé par France Médiation

### Votre référente région France Médiation :

Mme GUGEL Hélène / Chargée de Mission Régionale

06 46 00 18 77 / [helene.gugel@francemediation.fr](mailto:helene.gugel@francemediation.fr)

Une Mission soutenue par :



**DRJSCS**  
Direction Régionale de la Jeunesse,  
des Sports et de la Cohésion Sociale



Informations pratiques :

Le lieu :

IREV  
135, Boulevard Paul Painlevé, bâtiment Arboretum 7ème étage, 59000 Lille  
Téléphone standard : 03 20 25 10 29

Accès métro : Porte de Valenciennes

Accès bus : G. Lyon

V'Lille par l'arrêt Bois Habité

Stationnement payant autour du bâtiment

